



Quelques chiffres sur les économies de la Zone franc

1. Indicateurs de développement

Les pays de la Zone franc présentent des caractéristiques très diverses, tant sur le plan géographique que démographique ou économique. Le tableau ci-après présente quelques ordres de grandeurs significatifs des économies de la Zone franc.

	population (millions)	Superficie (milliers de km ²)	densité (hab/km ²)	PIB/tête USD	Croissance annuelle sur 2000-06
Benin	8,2	111	74	324	3,9
Burkina Faso	12,8	274	47	248	5,7
Côte d'Ivoire	17,9	318	56	574	0,4
Guinée Bissau	1,5	28	54	134	0,6
Mali	13,1	1220	11	237	6,2
Niger	13,5	1267	11	155	4,0
Sénégal	11,4	193	59	461	4,4
Togo	6	54	111	244	2,1
Cameroun	16	465	34	737	3,7
RCA	4	623	6	225	0,0
Tchad	9,4	1259	7	261	13,1
Rep. Du Congo	3,9	342	11	940	4,7
Guinée Equatoriale	0,5	28	18	4101	21,0
Gabon	1,4	258	5	3860	1,6
Comores	0,6	2	300	378	2,4
UEMOA	84,4	3465	24	335	3,1
CEMAC	35,2	2975	12	740	5,5
Zone franc	120,2	6442	19	450	4,2
Afrique Subsaharienne	726,4	22619	32	541	4,7

Source : WDI 2007, Banque Mondiale

Les pays africains de la Zone franc couvrent une surface d'environ 6,5 millions de km² soit plus du quart de l'Afrique sub-saharienne et représentent un sixième de la population subsaharienne. La Zone franc pèse également environ 1/6^{ème} du PIB de l'Afrique subsaharienne (1/4 hors Afrique du Sud). Le PIB par habitant moyen est inférieur à la moyenne de l'Afrique en UEMOA et aux Comores, mais bien supérieur en CEMAC. Sur les 15 Etats de la Zone franc, 10 sont classés parmi les pays les moins avancés, 3 parmi les pays à faible revenu (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire) et 2 parmi les pays à revenu intermédiaire (Gabon, Guinée équatoriale). A titre de comparaison, le PIB des 15 pays de la Zone franc représente moins de 3% du PIB de la France. La masse monétaire de la Zone franc représente 1,2% de la masse monétaire de la France.



Indice de développement humain (2005)

pays	indice	rang	pays	indice	rang
Gabon	0,677	119	Tchad	0,388	170
Guinée Équatoriale	0,642	127	RCA	0,384	171
Congo	0,548	139	Mali	0,380	173
Cameroun	0,532	144	Niger	0,374	174
Togo	0,512	152	Guinée Bissau	0,374	175
Sénégal	0,499	156	Burkina Faso	0,370	176
Bénin	0,437	163	Moyenne Zone franc	0,468	
Côte d'Ivoire	0,432	166	Afrique subsaharienne	0,493	

Source: PNUD, *Human Development Report 2007/2008*

L'indice de développement humain (indice composite reposant sur l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et le niveau de vie exprimé à parité de pouvoir d'achat) des pays de la Zone franc n'est que légèrement inférieur à celui de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Toutefois, au niveau mondial, les pays de la Zone franc font partie des pays dont le développement humain est considéré comme faible, à l'exception du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la Guinée-équatoriale qui appartiennent à la catégorie intermédiaire. Le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, la RCA et le Tchad, en particulier, étaient classés parmi les 10 derniers sur une liste de 177 pays. La plupart de ces pays sont des PMA sahéliens avec des handicaps structurels de croissance (pays enclavés, faible densité de population, absence de tissu industriel).

Classement des pays¹ de la Zone franc en fonction de l'environnement des affaires
(Rang sur 45 pays d'ASS)

pays	rang	pays	rang
Bénin	18	Cameroun	28
Burkina Faso	36	Congo	42
Côte d'Ivoire	20	RCA	38
Guinée Bissau	44	Gabon	17
Mali	31	Guinée Équatoriale	26
Niger	35	Tchad	43
Sénégal	23		
Togo	27	Moyenne Zone franc	30/45

Source : Banque mondiale, *Doing Business, 2007 (données 2006)*

Selon la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne, depuis 2005, fait partie des pays ayant engagé le plus grand nombre de réformes pour améliorer l'environnement des affaires. Dans le rapport *Doing Business 2007*, deux pays africains (Tanzanie et Ghana) étaient classés parmi les 10 pays les plus réformateurs au niveau mondial. Au sein de la Zone franc, un pays tel que le Sénégal par exemple a réalisé des progrès sensibles dans ce domaine en allégeant les procédures administratives et en développant une stratégie d'attractivité vis-à-vis des investisseurs privés.

Autre indicateur, l'indicateur de gouvernance CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) évalue la qualité des politiques actuelles des pays pauvres et de leur cadre institutionnel, c'est-à-dire la capacité de ces pays à réduire la pauvreté, à maintenir une croissance soutenable et à absorber efficacement les flux d'assistance. En moyenne, la situation des pays de la Zone franc, en matière de gouvernance institutionnelle apparaît comparable à celle de nombreux autres pays africains. Néanmoins, cette situation est hétérogène et trois groupes de pays peuvent être distingués. La RCA, la Côte d'Ivoire, le Togo font partie des 5 pays africains (hors Comores) qui ont une note inférieure à 2,6 en 2005. Le Cameroun, la République du Congo, la Guinée-Bissau, le Niger et le Tchad sont dans une situation intermédiaire. Enfin, quatre pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal) ont un

¹ Une bonne place dans ce classement d'indice de facilité de faire des affaires signifie que l'environnement réglementaire est favorable aux opérations commerciales.



niveau comparable aux pays africains les mieux notés (Cap-Vert, Ghana, Ouganda).

2. La performance économique relative

Si la croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne a été inférieure à la croissance du PIB du monde en développement, elle demeure tout de même robuste en comparaison des performances passées, en liaison avec la vigueur de la demande en matières premières. En moyenne sur les 10 dernières années, les performances de la Zone franc se situent même au-dessus des performances de l'Afrique subsaharienne.

Croissance annuelle	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB en volume														
Monde	3,7	4,1	4,2	2,8	3,8	4,7	2,2	2,8	3,6	4,9	4,4	5,0	4,9	4,2
Pays développés	2,8	2,9	3,4	2,6	3,5	3,9	1,2	1,6	1,9	3,2	2,5	3,0	2,7	1,9
Pays en développement	5,1	5,8	5,4	3,0	4,1	6,0	3,8	4,8	6,2	7,5	7,0	7,8	7,8	7,0
Afrique	2,9	5,7	3,2	2,8	2,8	3,5	4,9	6,1	5,3	6,5	5,7	5,9	6,2	6,4
Afrique subsaharienne	3,6	5,3	3,8	1,9	2,6	3,4	4,2	4,6	4,9	6,9	6,2	6,1	6,6	6,6
Zone franc	4,8	5,5	5,7	5,5	2,0	1,2	5,0	2,7	4,6	7,2	4,5	2,4	3,6	4,9
Inflation														
Monde	14,5	8,5	5,9	5,4	5,0	4,2	4,0	3,4	3,6	3,7	3,7	3,8	3,7	4,2
Pays développés	2,5	2,4	2,1	1,5	1,4	2,2	2,1	1,5	1,8	2,0	2,3	2,3	2,2	2,5
Pays en développement	34,1	17,5	11,3	11,0	10,2	8,2	7,4	6,5	6,5	5,9	5,7	5,4	6,3	6,9
Afrique	33,8	28,4	13,7	9,3	10,8	11,7	11,0	9,1	8,6	6,3	7,1	6,4	6,3	7,0
Afrique subsaharienne	38,6	34,0	16,7	10,9	14,9	17,4	15,9	12,2	11,2	7,6	9,0	7,8	7,9	7,9
Zone franc	11,8	4,4	4,2	2,8	0,9	1,6	4,6	3,0	1,0	0,2	4,1	3,8	1,7	3,2

Source: FMI, World Economic Outlook Database, Mars 2008

En matière d'inflation, les avantages procurés par la Zone franc sont à la fois très significatifs. Selon le FMI, le taux d'inflation annuel moyen s'établit à 8 % sur la période 1960-2004 pour les pays de la Zone franc (hors Comores), contre 76 % pour les autres pays d'Afrique subsaharienne. La variabilité moyenne du taux d'inflation est également moindre au sein de la Zone franc : sur la période 1960-2004, elle est de 12 % dans la Zone franc contre 230 % pour les autres pays africains. Cependant, on observe sur la période récente une tendance à la réduction du différentiel d'inflation (surtout si l'on exclut de l'échantillon le cas très spécifique du Zimbabwe, en situation d'hyperinflation). Alors que l'inflation a particulièrement diminué dans les pays exportateurs de pétrole, passant de 22,8% en 2001 à 7,6 % en 2006, les économies pétrolières de la CEMAC n'ont pas connue d'amélioration comparable. Il convient néanmoins de reconnaître que la diminution de cet avantage comparatif de la Zone franc résulte de la baisse globale de l'inflation en Afrique et non d'une hausse structurelle de l'inflation en Zone franc.

Les pays de la Zone franc ont enregistré un déficit budgétaire moyen atteignant 3,9 % du PIB sur la période 1960-2004, contre 4,7 % pour les pays africains hors Zone franc. L'ensemble des pays africains ont vu leur situation budgétaire nettement s'améliorer depuis la période d'ajustement structurel des années 90. Il n'en demeure pas moins que la Zone Franc a conservé dans ce domaine un certain avantage. Ainsi, sur les périodes 1990-1994, puis 1995-1999 et 2000-2004, le déficit budgétaire moyen dans les pays de la Zone franc atteint respectivement 6,13 %, 2,34 % et 0,13 % du PIB, contre respectivement 3,60 % 2,77 % et 1,84 % du PIB pour les pays africains hors Zone franc. Toutes choses égales par ailleurs, le système de la Zone franc et surtout les unions monétaires qui limitent les facultés de création monétaire des Etats contribuent en effet à renforcer la discipline budgétaire, dans la mesure où tout déficit non finançable se traduit par des impayés. Sur la période récente, il est vrai les meilleures performances budgétaires de la Zone franc s'expliquent aussi en grande partie par la forte augmentation des revenus pétroliers en CEMAC, tandis que la situation budgétaire des pays importateurs, principalement en Afrique de l'Ouest, reste tendue.